

Délibération : N°2023-06-15 : 25

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 15 juin 2023, sous la présidence de Madame Christine CONOCAR, a délibéré :

Objet : • approbation des subventions aux appels à projet des associations.

L'attribution d'une subvention de 630 € au titre de la CEVEC au bureau des étudiants pour l'organisation d'une formation PSCI est proposée aux membres du conseil d'administration.

Après échanges avec les membres du conseil d'administration, le recueil des votes est :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26

Membres s'étant exprimés : 13

Pour : 13 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

les subventions aux appels à projet des associations avec 13 voix pour.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 15 juin 2023

La Vice-Présidente du Conseil d'Administration
Madame Christine CONOCAR

